

# DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS 6/11 ANS 2019/2020



## LES LIEUX D'ACCUEIL

=> Avec la réforme des rythmes scolaires, les enfants inscrits en école publique ont cours le mercredi matin. L'école Saint-Michel n'ayant pas encore adopté la réforme, un accueil de loisirs est ouvert au sein de leur école tous les mercredis matin de 8h à 12h15. Pour les enfants allant à l'accueil de loisirs l'après-midi, un acheminement est fait en transport de l'école Saint-Michel vers Robert Doisneau, dès 11h30.

=> L'accueil de loisirs 6/11 ans est implanté dans l'école Robert Doisneau et regroupe 2 tranches d'âge, sur le temps des mercredis après-midis et vacances scolaires :

- les 6/7 ans (enfants scolarisés en CP et CE1)
- les 8/11 ans (enfants scolarisés en CE2, CM1, CM2)

=> Le repas se prend au self de l'école Robert Doisneau

=> Dans le cadre des projets mis en place, les enfants sont amenés à se rendre régulièrement sur d'autres structures jeunesse (JAM, Secteur J, ADL 3/5 ans), à la bibliothèque municipale, dans les maisons de retraite, à l'IEM de La Buissonnière.

=> Les autres sites d'activités, le City stade de Gesvrine, la Halle Corneau, la forêt de l'Hopitau



## LES HORAIRES

=> Les mercredis (accueil à la journée ou demie-journée) :

- 12h/12h45 : Acheminement des enfants des écoles publiques vers le self en transport
- 13h30/14h : Accueil des enfants venant que l'après-midi donc sans repas
- 17h/18h30 : Départ échelonné des enfants avec leurs parents



=> Petites et grandes vacances (accueil uniquement à la journée) :

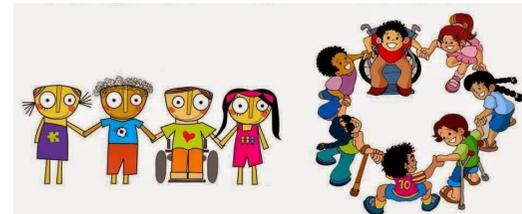
- 8h/9h30 : Accueil des familles avec une arrivée échelonnée des enfants
- 17h/18h30 : Accueil des familles avec un départ échelonné des enfants

## LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Elles se déclinent autour de 3 axes :

- « un temps de loisirs et de partage »
- « les apprentissages vers l'autonomie »
- « le développement durable »

(Détails de chaque axe sur les 3 pages suivantes)



# UN TEMPS DE LOISIRS ET DE PARTAGE

Ensemble

Cohésion

Montrer, expliquer aux plus jeunes  
Mélange des connaissances

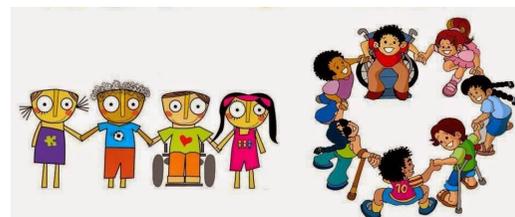
Proposition d'activités par les animateurs suivant le rythme de l'enfant



Activités choisies par les enfants en fonction de leurs envies



Proposition de temps de rencontre et d'échange avec d'autres structures



- Temps du matin
- Temps de l'après-midi
- Temps calme
- Temps libre

- en extérieur
- en intérieur

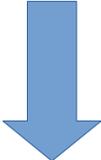
- 3/5 ans
- IEM
- Secteur J

**LES APPRENTISSAGES VERS L'AUTONOMIE**

Être responsable  
Prendre des initiatives

Proposer ses idées  
Avoir son propre avis

Proposition d'activités par les enfants en se référant au matériel disponible



Free Party

Des espaces plus spécifiques pour les plus grands



- Passerelle avec les jeunes du secteur J  
- Investissement de la salle Peau D'Ane

Pôle bricolage en autonomie

ÇA Y EST !  
JE SUIS COMPLÈTEMENT  
AUTONOME !



Partage de connaissances  
Respect de la nature

Goûts et saveurs  
citoyens

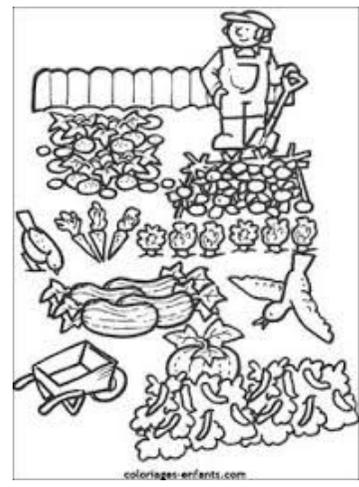
# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Mise en place de coins récupération

Proposition d'activités autour du jardin/potager

- Poubelles de tri
- Activités autour du recyclage



- Découverte de la nature
- Création d'un potager
- Compost
- Récupérateur d'eau

- Atelier cuisine



## LES PROJETS D'ACTIVITÉS

=> Savoir expliquer les objectifs de son action : donner un sens à ce qui est fait, chercher à transmettre des valeurs aux enfants et préparer son activité en conséquence (voir PSAADRAFRA)

=> Le planning est élaboré en équipe et suit une thématique.

=> Exemples d'activités pouvant être mises en place :

- activités récupération
- créatives
- scientifiques
- bricolage
- culinaires
- sportives
- multimédia
- etc.



=> Le planning est discuté avec les enfants, modifié ou réadapté selon la tranche d'âge, puis affiché et communiqué aux familles

Planning des activités du centre de loisirs des 6 - 8 ans du 8 au 12 février

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	10h - 12h : Accueil et jeux libres	14h - 16h : Activités sportives
MARDI	10h - 12h : Accueil et jeux libres	14h - 16h : Activités artistiques
MERCREDI	10h - 12h : Accueil et jeux libres	14h - 16h : Activités musicales
JEUDI	10h - 12h : Accueil et jeux libres	14h - 16h : Activités sportives
VENREDI	10h - 12h : Accueil et jeux libres	14h - 16h : Activités artistiques

Le tableau est illustré avec des formes colorées et des dessins d'enfants.

## LES PROJETS ANNUELS

### Projet autour du handicap :

- Sensibiliser les enfants à la notion de handicap
- Faire respecter les différences individuelles par l'expérimentation de jeux sportifs adaptés, ou activités diverses

=> Rencontres avec l'IEM de La Buissonnière sur toute l'année

=> Accueil d'enfants en situation de handicap, principalement sur les vacances d'été

### Actions environnementales :

- Faire connaître et éduquer les enfants au respect de leur environnement propre
- Mettre en place des projets autour du jardin : le potager, le compost, le récupérateur d'eau
- Comment l'aménager et s'en faire un terrain de jeu et d'expérimentation

### Projets inter-centres :

- un groupe de 8 enfants âgés de 5 ans viennent sur l'ADL pendant les vacances et quelques mercredis dans le but de connaître notre fonctionnement pour leur rentrée en CP
- possibilité pour nos 10/11 ans de faire des échanges avec les 12/17 ans

## L'ÉQUIPE D'ANIMATION

### • ENCADREMENT :

Les enfants sont encadrés par l'équipe d'animateurs en journée continue ou en demie journée, sur la base d'un animateur pour 12 enfants. Ils sont diplômés BAFA, BAFD ou BPJEPS et nous prenons également des non qualifiés.

=> Sur les mercredis, l'équipe se compose de :

- 6 animateurs vacataires et d'une directrice, travaillant de 8h à 12h15 à Saint-Michel

- 17 animateurs (7 titulaires et 10 vacataires), d'une directrice et d'une adjointe travaillant de 11h30 à 18h30, travaillant à Robert Doisneau

=> Sur les vacances, l'équipe oscille entre 11 animateurs à 16, l'été, encadrés par 2 directeurs (un animateur territorial catégorie B et un BAFD)

L'accueil de loisirs pouvant accueillir des enfants porteurs d'un handicap, des animateurs spécialisés peuvent être recrutés en plus afin de répondre favorablement à leur accueil.

### • RÔLE DE L'ANIMATEUR :

=> Accueillir les enfants et les guider pour leur permettre de vivre pleinement leur temps de loisirs

=> Être garant de la sécurité physique et affective des enfants

=> Mettre à disposition de l'enfant un panel d'activités libres et organisées, laissant ainsi l'enfant autonome dans le choix de son activité

=> Être à l'écoute de l'enfant et du parent et de prendre en compte les spécificités de chacun

=> Être cohérent entre ce qu'il dit et ce qu'il fait et vis-à-vis du projet pédagogique

=> Faciliter l'épanouissement et l'expression individuelle et collective des enfants

=> Instaurer un cadre et des règles en concertation avec les enfants pour établir un respect mutuel et une certaine convivialité



## • RÔLE DE LA DIRECTION :

=> Réguler le fonctionnement sur le site avec pour mission d'organiser la vie collective sous tous ses aspects :

- Sécurité physique, morale et affective
- Sûreté alimentaire, sanitaire de la structure
- Garantie du rythme de la vie quotidienne, des activités et du projet pédagogique
- Respect de la parole et de l'écoute au sein de l'équipe d'animation et avec les enfants
- Gestion des moyens :
  - matériels : mobiliers, fournitures diverses...
  - humains : équipe, prestataires, personnes ressources, institutions (écoles, autres communes, DDCS)
  - financiers : caisse, factures...
  - pédagogiques : réglementation, fiches projet...

=> Former les animateurs et stagiaires : valorisation de leurs actions et projets

=> Réguler les relations avec les parents et dans l'équipe

## LE PUBLIC

=> les 6/7 ans :

Au niveau affectif, ils ont besoin de sécurité, affection, communication. Ils prennent conscience de leur corps, explorent le milieu, expérimentent, manipulent. Ils s'intéressent à tout mais restent peu concentrés peu longtemps sur chaque chose. Leur égocentrisme est mis à l'épreuve par la découverte de l'autre.

=> les 8/9 ans :

Au niveau psychomoteur, ils ont besoin d'activités et sont plus résistants, d'où l'attention portée par des activités de plein air, sportives. Commence à apparaître dans le jeu, le leader, réglant le jeu à son avantage. Garçons et filles jouent peu ensemble, toutefois le besoin de socialisation est important (donner, recevoir, échanger).

=> les 10/11 ans :

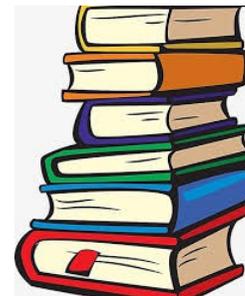
Plutôt pré-ados qu'ados, il est important que les jeunes aient du temps pour eux, pour se retrouver. En recherche d'identité, de modèles, l'apparence, le look « compte ». Le cadre de vie doit être « appropriable » pour le groupe. Il doit permettre la pratique d'activités décidées, choisies : en petit groupe, individuelle, autonomie négociée. Leur implication dans tous les aspects de leur vie doit être une règle de base.

## L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES

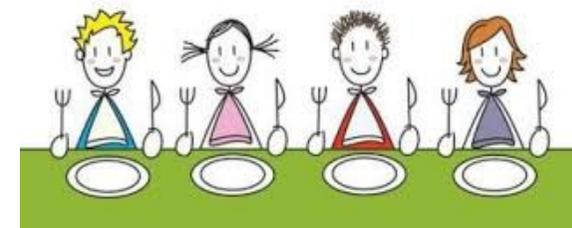
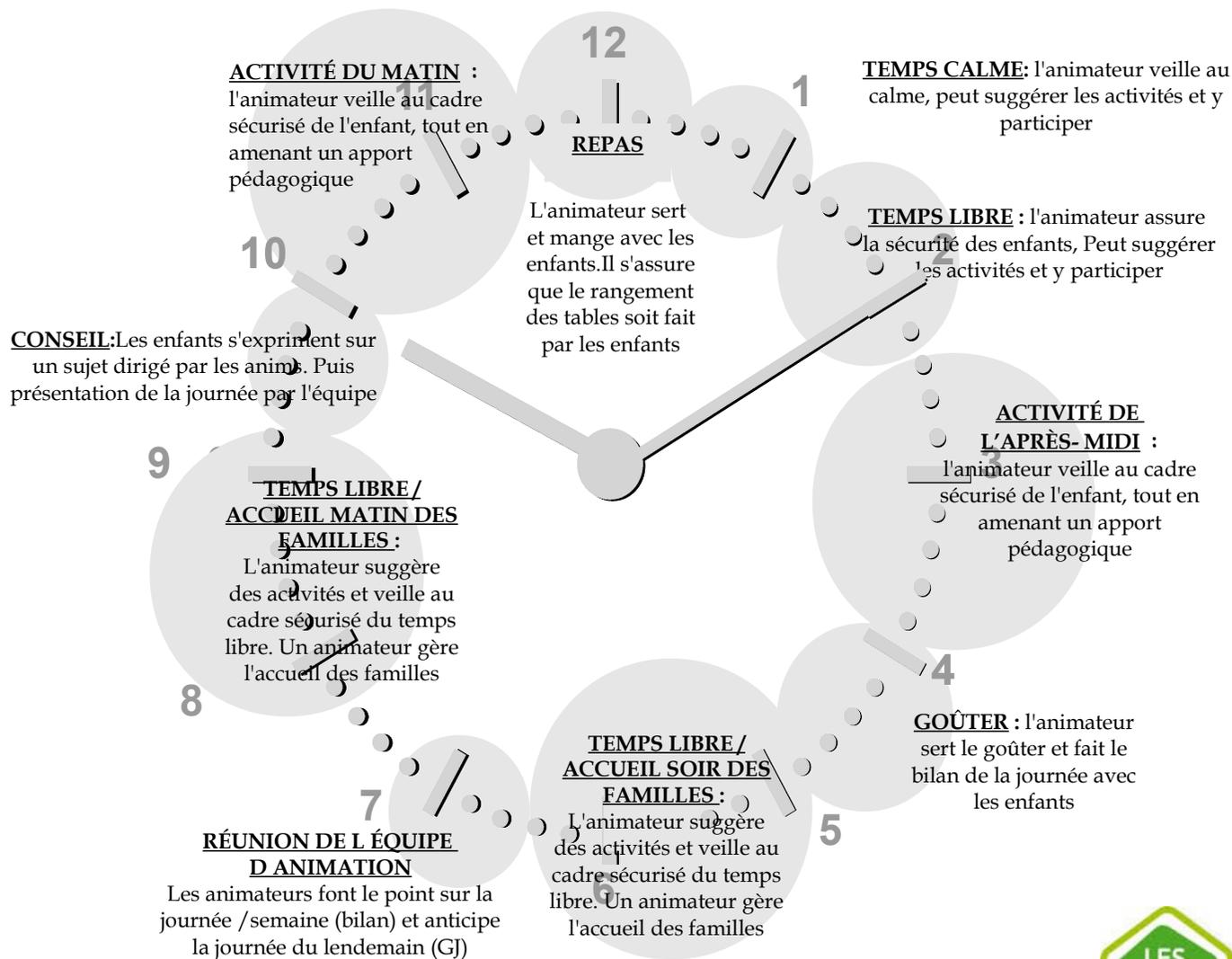
Depuis novembre 2017, l'accueil de loisirs 6/11 ans est localisé dans les locaux de l'école Robert Doisneau ce qui implique une mutualisation des locaux.

L'accueil des 6/7 ans se fait dans la salle polyvalente côté maternelle et l'accueil des 8/11 ans se fait dans la salle polyvalente côté élémentaire.

Pour l'accueil de loisirs, nous avons accès à d'autres salles comme les BCD maternelle et élémentaire, la salle de motricité, la salle loisirs, la salle arts plastiques, la cuisine pédagogique. Nous avons également accès aux 2 cours ainsi qu'à l'espace jardin/potager



# UNE JOURNÉE TYPE SUR LES VACANCES



- Conseil du matin
- Bilan de la semaine avec les enfants
- Préparation et rangement de mes activités
- Partage des tâches au sein de mon équipe

## LES RÉUNIONS D'ÉQUIPE

Elles visent à réguler le travail d'équipe, préparer ou modifier les plannings et échanger autour du fonctionnement de l'accueil de loisirs, tout en se référant au document pédagogique existant. Elles ont aussi vocation à former les animateurs et accompagner les stagiaires. On y évalue les projets d'activités.

=> L'équipe des mercredis :



2h toutes les  
3 semaines

=> L'équipe des vacances :



2h par  
semaine

## OUTILS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Avec les stagiaires : l'accompagnement se fait tout au long du stage :
  - => accueil et explication du fonctionnement de l'ADL et visite de la structure
  - => Explication du déroulé du stage et remise d'outils de suivi
  - => 2 temps d'évaluation : une activité manuelle et une activité extérieure
  - => Même stagiaire, l'animateur est compris dans le taux d'encadrement et a en responsabilité un groupe d'enfants

- Avec l'équipe :
  - => évaluation annuelle de chaque animateur du mercredi afin de faire un point sur leur motivation, leur ressenti sur l'équipe et le fonctionnement, leurs envies de projets, leurs besoins en formation
  - => évaluation avec l'équipe, par période, des projets d'activités. Analyse de pratiques, point sur les enfants, grands jeux et sorties

- Avec les enfants :
  - => évaluation sur les temps informels : ressenti des enfants sur les activités vécues, demandées lors des conseils, goûters
  - => bilan de fin de semaine où les enfants s'expriment sur différentes thématiques (activités, repas, grand jeu, sortie...)

## LE POINT SECURITE/SANITAIRE



=> Lorsqu'il y a sortie à l'extérieur de l'ADL, il faut impérativement prendre les fiches sanitaires des enfants, des trousse pharmacie ainsi que la liste des enfants présents. Il faut également prendre les trousse d'urgence des enfants ayant un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

=> Il ne peut être délivré de médicaments aux enfants malades par l'équipe d'animation, sans ordonnance délivrée par un médecin.

=> Les parents des enfants venant avec un PAI doivent respecter la procédure mise en place dans le cadre du protocole, à savoir mettre le repas de l'enfant dans une glacière à bonne température avec un bloc de glace à l'intérieur. Les jours de sorties, un pique-nique leur sera demandé.

=> Concernant les trousse d'urgence des enfants ayant un PAI, il est impératif de vérifier la trousse le matin lorsque l'enfant arrive afin d'être sûr que nous ayons bien tous les médicaments ainsi que l'ordonnance.

=> Pour les blessures, vous devez absolument soigner l'enfant, le noter dans le cahier (d'infirmerie et de liaison) et prévenir la direction. Il faut également prévenir les parents le soir au départ de l'enfant.



## LA RELATION AVEC LES FAMILLES

Pour les familles, prévoir à l'année :

=> des vêtements adaptés aux activités manuelles et extérieures

=> un vêtement protégeant de la pluie et de bonnes chaussures

Vers les beaux jours et dans le cadre des sorties :

=> une casquette, de la crème solaire, une petite bouteille d'eau ou une gourde et un sac à dos

=> un maillot de bain, serviette (sortie plage), tenue sportive (sortie type accrobranche)

Il faut impérativement une **DÉCHARGE** pour tout enfant rentrant seul chez lui de l'ADL ou étant récupéré par une personne extérieure si celle-ci n'est pas notée sur la fiche sanitaire.

Pour tout **départ anticipé**, il faut également faire signer une **DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ** aux parents et en informer la direction en amont. Attention, tout départ de l'accueil de loisirs est définitif.

**EXPOSITIONS PHOTOS ET GOÛTERS** sont organisés ponctuellement sur les temps d'accueil et particulièrement lors de l'été.